



Christian TOUHÉ_RUMEAU

ARRETÉ**AR_2019_002****PORTANT REGLEMENTATION DES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES COMPTEURS DE TYPE
« LINKY »**

Le Maire de la commune de Mouchan :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Règlement Général Européen sur la protection des données personnelles EU_2016/279 du 27 avril 2016,

VU la délibération n°2012-404 du 15 novembre 2012 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) portant recommandations relatives aux traitements de données de consommation détaillées, collectées par des compteurs communicants et la communication de la CNIL du 30 novembre 2015,

VU l'ordonnance du Juge des référés du Tribunal Administratif de Toulouse en date du 10 septembre 2018, concernant l'arrêté n° 408.2018.05 du 16 mai 2018 de la commune de Blagnac,

ARRETE**ARTICLE 1 : L'opérateur chargé de la pose des compteurs « LINKY » sur la commune doit garantir aux usagers la liberté d'exercer leur choix à titre individuel et sans pression pour :**

- refuser ou accepter l'accès à leur logement ou propriété,
- Refuser ou accepter que les données collectées par le compteur soient transmises à tiers partenaires commerciaux de l'opérateur.

ARTICLE 2 : Monsieur Le Maire de MOUCHAN est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Madame La Sous-Préfète de Condom.**ARTICLE 3: Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours dans les délais impartis devant le Tribunal Administratif de Pau - Villa Noullobos Cours LY- BPAUTEY 543 64 010 PAU Cedex ou sur le site www.telecours.fr****AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Au guichet, vous pouvez disposer des services suivants :

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires)
- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes et Prêts-à-Poster
- Vente de Colissimo France
- Vente de Colissimo Européens et International
- Dépôts des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance hors Poste Restante
- Dépôt des procurations courrier
- Retrait d'argent sur livret Epargne et CCP (350€/semaine)
- Versement d'argent sur vos comptes



Le service accueil est ouvert au public :

	MATIN	APRES MIDI
LUNDI		13H30-17H00
MARDI		13H30-17H00
JEUDI		13H30-17H00
VENDREDI		13H30-17H00
SAMEDI	9H00-12H00	

Place Bernard Faget, 32330 Mouchan

Tél : 05 62 28 40 63